

# Le Conseil fédéral prudent avec le réseau 5G

*Le Département fédéral de la communication (DETEC) rédigera une «aide à l'exécution» et réalisera des mesures d'essai.*



Les opposants à la 5G affirment que cette technologie sera imposée à l'ensemble de la population suisse sans débat démocratique.  
(Photo: Keystone)

Le Conseil fédéral veut développer le réseau 5G en Suisse, mais il met la pédale douce compte tenu des réticences exprimées par la population. Pas question d'assouplir pour l'instant les valeurs limites visant à protéger les gens du rayonnement non ionisant.

Le Département fédéral de la communication (DETEC) devra d'abord éclaircir les choses pour les antennes. Le gouvernement l'a chargé de rédiger une «aide à l'exécution» et de réaliser d'abord des mesures d'essai afin de déterminer de manière transparente l'exposition effective de la population dues aux antennes adaptatives.

Ces antennes qui transmettent des signaux ciblés en direction de l'utilisateur sont très contestées. Les opposants à la 5G affirment que cette technologie sera imposée à l'ensemble de la population suisse sans débat démocratique.

Ils demandent un moratoire national jusqu'à ce que les conséquences à long terme de cette technologie sur la santé et l'environnement soient clairement établies. Plusieurs cantons dont Vaud et Genève ont introduit des moratoires sur la pose de nouvelles antennes.

## **Mesures d'accompagnement**

Le Conseil fédéral veut également mettre en œuvre les six mesures d'accompagnement proposées par le groupe de travail sur la téléphonie mobile et le rayonnement en novembre 2019. La priorité devra être accordée à la poursuite du développement du monitoring de l'exposition au rayonnement et à la création d'un service de consultation de médecine environnementale sur le rayonnement non ionisant.

Il conviendra également de simplifier et d'harmoniser l'exécution, d'améliorer les informations fournies à la population et d'intensifier la recherche sur les effets de la téléphonie mobile et du rayonnement sur la santé.

Le DETEC va aussi explorer les possibilités de réseau de téléphonie mobile durable. Suite à un postulat du Conseil des Etats, il transmettra au Conseil fédéral d'ici fin 2021 un rapport présentant les possibilités d'aménager les réseaux de téléphonie mobile de manière durable. Le document devrait fournir une meilleure base de décision aussi pour les futures technologies de télécommunication.

## Départ fulgurant

La 5G a connu un départ fulgurant en Suisse, l'un des premiers pays au monde à lancer cette nouvelle norme de téléphonie mobile ultra-rapide. Les trois grands opérateurs helvétiques avaient déboursé en février 2019 379 millions de francs pour acquérir les licences d'exploitation.

Les deux leaders du secteur, Swisscom et Sunrise, avaient ensuite mis les gaz. Début avril, l'opérateur zurichois avait claironné avoir déjà équipé 150 communes. Le géant bleu avait suivi deux semaines plus tard, faisant valoir un déploiement dans 54 communes et promettant de couvrir d'ici la fin de l'année jusqu'à 90% de la population.

Mais parallèlement, la résistance à cette nouvelle technologie a grandi, notamment dans la partie romande du pays. Outre Vaud et Genève, le canton du Jura a aussi décrété un moratoire sur la construction d'antennes, invoquant des risques pour la santé.

Fribourg et Neuchâtel ont décidé de soumettre l'implantation d'antennes 5G à l'octroi d'un permis de construire. Enfin, une initiative populaire intitulée «Responsabilité en matière de téléphonie mobile», visant la 5G, a été lancée l'automne dernier.

## Experts pas d'accord

Quant aux experts, qui ont rendu en novembre un rapport très attendu, ils n'ont pas été en mesure de s'accorder sur la question centrale s'il fallait ajuster les valeurs limites des ondes émises par les antennes de téléphonie.

Le groupe de travail - rassemblant des spécialistes de l'environnement et des télécoms de la Confédération, des représentants des opérateurs, des scientifiques et des médecins - s'est limité à rassembler les données existantes avec comme constat qu'il n'était pas possible de prouver de manière consistante des risques pour la santé à partir d'un certain niveau de rayonnement.

Les opérateurs eux ne restent pas inactifs et continuent à installer de nouvelles antennes ou transformer des antennes 4G là où c'est possible. Sunrise affirme disposer du plus gros réseau suisse, avec plus de 300 communes et de 80% de la population couverts. Quant à Swisscom, il a annoncé en décembre en couvrir 90%.

Le canton du Tessin est à son tour monté aux barricades en janvier dernier, fustigeant le géant bleu pour avoir porté atteinte à sa crédibilité, en décidant unilatéralement de convertir «près d'une centaine» d'installations 3G en 5G.

(nxp/ats)

SOURCE :

<https://www.20min.ch/ro/news/suisse/story/Le-Conseil-federal-prudent-avec-le-reseau-5G-25906411>